



DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 1^{er} juillet 2015

La DGE publie son rapport d'activité 2015

Pascal Faure, directeur général des entreprises, a rendu public le rapport d'activité 2015 de la Direction générale des entreprises (DGE).

Sous l'autorité du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, la DGE conçoit, propose au gouvernement et met en œuvre les politiques publiques en faveur de la compétitivité et de la croissance des entreprises. Son action, aux niveaux national et régional, est fondée sur une expertise fine des secteurs de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, des services et du tourisme.

2015 a été une année de fortes transformations. De la numérisation toujours croissante de l'économie à l'accord de Paris sur le climat, en passant par un euro qui retrouve un niveau très compétitif, tous les champs d'action de la DGE ont connu une forte actualité. Ces transformations constituent autant d'opportunités pour les acteurs économiques et chacun, du micro-entrepreneur au grand groupe, doit y trouver sa place.

En 2015, la DGE s'est employée à intégrer les enjeux de compétitivité à tous les niveaux de l'économie, et notamment à :

- **construire un socle propice au développement économique**, avec une actualité régalienne permanente, de la loi croissance et activité au projet de loi numérique;
- **encourager les dynamiques de coopération entre acteurs**, comme celles de la Nouvelle France Industrielle, de la French Tech, de l'Industrie du Futur, du Conseil national de l'industrie, des pôles de compétitivité ou des contrats de destination dans le secteur du tourisme ;
- **examiner chaque dossier individuel et y apporter des réponses sur mesure en termes de pérennité d'activité et d'emploi** : les équipes de la DGE ont soutenu près de 3000 projets sur l'ensemble des secteurs économiques ;
- **agir sur l'ensemble des territoires**, avec 650 agents sur le terrain, dans les DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) qui déclinent les politiques publiques en assurant une qualité de service homogène sur l'ensemble des territoires;
- **franchir nos frontières et agir de concert avec nos partenaires sur des objectifs communs**, notamment avec l'Europe sur des sujets comme le numérique et la compétitivité, et par le biais de coopérations bilatérales dans les domaines de l'innovation ;



- **faire connaître les opportunités pour que chacun puisse les saisir**, notamment avec la Semaine de l'industrie ou le Guichet Entreprises.

Le rapport d'activité 2015 de la DGE : <http://bilan-objectifs.entreprises.gouv.fr/2016.php>

Pascal Faure a également présenté **le rapport d'activité 2015 des Référents uniques pour les investissements (RUI)** qui, placés auprès des préfets de région, accompagnent les projets d'investissement des entreprises; ainsi que **le rapport d'activité 2015 des Commissaires au redressement productif (CRP)**, qui coordonnent les actions de l'Etat et de toutes les parties prenantes pour la recherche de solutions aux difficultés des entreprises de moins de 400 salariés.

Le rapport d'activité 2015 des Référents uniques pour les investissements :
<http://www.entreprises.gouv.fr/relocaliser/activite-2015-des-referents-uniques-pour-investissements>

Le rapport d'activité 2015 des Commissaires au redressement productif :
<http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/commissaires-au-redressement-productif-rapport-d-activite-2015>

Contact Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Alexandra Chapon – 01 79 84 30 58